



La néologie aujourd'hui

Jean-François Sablayrolles

► **To cite this version:**

Jean-François Sablayrolles. La néologie aujourd'hui. Claude Gruaz. A la recherche du mot : De la langue au discours, Lambert-Lucas, pp.141-157, 2006. <halshs-00169475>

HAL Id: halshs-00169475

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00169475>

Submitted on 28 Sep 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Résumé

Après le rappel, en préambule, de trois paramètres constitutifs du concept de néologie (la conception/définition de l'unité lexicale, le concept de nouveauté et la perception de la nouveauté), une première partie examine les rapports des dictionnaires et des néologismes. La doxa doit être renversée : un mot entre dans un dictionnaire parce qu'il n'est plus néologique au lieu de un mot est néologique parce qu'il n'est pas dans le dictionnaire. Pour de multiples raisons (souci des bienséances, contraintes dictionnaires, frilosité intellectuelle et/ou commerciale qui retardent l'insertion de nouveaux mots...) les dictionnaires sont lacunaires et ne peuvent servir, mécaniquement, de corpus d'exclusion. Apparaissent aussi des néologismes homonymes de mots conventionnels ou des créations de signifiants sortis d'usage. Les disparités des descriptions ne permettent pas toujours de décider facilement si on a un néologisme sémantique ou un emploi un peu particulier d'une acception attestée. La seconde partie présente une grille des matrices lexicales produisant les néologismes. Celle-ci s'inspire de celle proposée par Jean Tournier pour l'anglais du fait de son efficacité et de sa forte hiérarchisation en cinq niveaux. Des ajouts et modifications sont néanmoins proposés à ce modèle pour tenir compte des données trouvées. La variabilité du sentiment néologique est en partie dépendant des procédés (reconnaissance unanime pour certains et fort taux de désaccord pour d'autres), mais d'autres paramètres entrent en ligne de compte. L'homogénéisation des collectes et des analyses est un problème fondamental auquel doit s'atteler toute équipe de veille néologique. La dernière partie s'intéresse aux causes probables de l'apparition des néologismes, ou du moins aux causes dont tout un chacun ne manque pas de faire l'hypothèse dans son activité épilinguistique quotidienne. Sont donc passés en revue, à l'aide de concepts développés dans *La fuite du sens* de B.-N. et R. Grunig, les principales causes invocables.

Mots-clés : néologie, corpus d'exclusion, métalexigraphie, matrices lexicogéniques, sentiment néologique, veille néologique, épilinguistique

LA NEOLOGIE AUJOURD'HUI

1. Préambule

Si la néologie est, d'un point de vue strictement théorique, un vrai concept — c'est une innovation au sein du lexique —, l'identification des néologismes se heurte concrètement à quelques difficultés. Des travaux antérieurs (Sablayrolles 2000 en particulier) ont examiné les raisons de ces difficultés. Elles tiennent à trois facteurs essentiellement.

On doit d'abord s'interroger sur la nature de l'unité lexicale (Que recouvre *logos* dans *néologie* ?) A la suite des travaux de Pottier et surtout de J. Tournier (1985 et 1991) c'est la lexie que nous avons adoptée, de préférence au mot, au morphème, etc. Les lexies sont de plusieurs types : simples, affixées, composées, prépositionnelles, complexes et phrastiques. L'adoption de ce concept et sa conception très étendue a des conséquences sur celle de la néologie et sur le repérage des néologismes.

Une deuxième interrogation porte sur la notion de nouveauté (que recouvre *neos* dans *néologie* ?) et se dédouble en deux questions. La première (à partir de quand une nouvelle unité lexicale est-elle néologique ?) peut faire l'objet d'une réponse tranchée : dès son apparition, même si

elle reste un hapax, dans la mesure où nous n'aurions pas les moyens, ni théoriques ni pratiques, de décider à partir de quand cette innovation deviendrait un néologisme. Par ailleurs on ne peut pas faire qu'une nouvelle lexie n'ait pas été proférée, ne serait-ce qu'une fois, sans compter que sa destinée ultérieure est largement imprévisible. Aucune réponse aussi simple ne peut être apportée à la deuxième question relative à la nouveauté (jusqu'à quand un néologisme est-il un néologisme ?). Toutes les réponses en durée uniforme (10 ans, 5 ans) peuvent être falsifiées. C'est que le statut de "néologisme" est variable en fonction de l'ampleur et de la rapidité de la diffusion du néologisme. La durée est donc variable (mais toujours mesurable à l'aune de la durée de la vie humaine et des capacités mémorielles de l'homme) et son appréciation relève donc autant, sinon plus, de l'esprit de finesse que de l'esprit de géométrie.

La troisième question fondamentale porte sur la perception de la nouveauté par les membres de la communauté linguistique (c'est nouveau pour qui ?). La prise en compte de facteurs énonciatifs, pragmatiques et sociolinguistiques s'impose : tout le monde ne crée pas autant de néologismes ni les mêmes ni dans toutes les situations d'énonciation d'une part et ce qui est néologique pour l'un ne l'est pas nécessairement pour l'autre. Dans cette voie, l'application du modèle de la construction du sens dans l'interlocution (B.-N. et R. Grunig, 1985) montre la complexité que peut prendre le concept de néologisme dans les échanges langagiers réels. Là encore l'esprit de finesse, fondé sur des concepts théoriques clairs néanmoins, prévaut.

On objectera peut-être que ce sont là bien des arguties dont le recours au test du dictionnaire (une lexie est néologique si elle n'est pas dans le dictionnaire) permettrait de se passer. Un examen des rapports de la néologie et des dictionnaires s'impose donc avant l'exposé de la diversité des matrices lexicales. Celles-ci, fondées sur une conception large et scalaire de la néologie, s'inspirent en grande partie de celles posées par J. Tournier mais s'en démarquent sur quelques points qui seront justifiés. La conception large et scalaire de la néologie se combine avec les facteurs énonciatifs, pragmatiques et sociolinguistiques évoqués ci-dessus pour expliquer les fluctuations du sentiment néologique qui mérite d'être mieux étudié qu'on ne le fait ordinairement. Enfin tout repérage de néologisme dans un énoncé s'accompagne de questions, si fugaces soient-elles, sur les raisons de son émergence. Quelques unes des principales raisons conjecturables seront évoquées dans la dernière partie de cet article.

2. Néologisme et dictionnaires

2.1. Un paradoxe

Rappelons qu'un mot n'entre dans le dictionnaire que parce que les lexicographes ont jugé qu'il s'était déjà bien implanté dans l'usage. Ceux-ci ne font qu'entériner cet usage, ils ne le créent pas. De ce point de vue, l'appréciation de Pierre Larousse dans la Préface du *Nouveau Dictionnaire de la langue française* (1856) rapportée par Jean Pruvost (2003 :123), à savoir que "C'est au lexicographe à observer, à suivre attentivement cette transformation et à daguerréotyper, pour ainsi parler, cette physionomie au moment même où il écrit [...]. Un dictionnaire [...] ne doit ni suivre de trop loin ni ouvrir la marche : c'est un laquais qui porte les bagages de son maître en le suivant par derrière" confirme tout à fait la prééminence de l'usage.

Pour nombre de Français cependant, la présence dans le dictionnaire est une caution : ils investissent le dictionnaire d'un rôle de censeur de la langue française. Si le mot est dans le dictionnaire, on a le droit de l'utiliser car il existe, pour ainsi dire légalement, sinon on n'a pas le droit parce qu'il n'existe pas (qui n'a jamais entendu ce type de réflexion?), ce qui veut dire qu'on lui dénie le droit à l'existence. Il y a donc toute une période pendant laquelle le mot nouveau a une existence précaire et surtout un statut bizarre et paradoxal. Nombre de membres de la communauté linguistique condamnent en effet l'emploi de mots absents des dictionnaires, mais les lexicographes ne les intègrent dans leur nomenclature qu'après leur assez large diffusion et implantation au sein de cette même communauté. Les néologismes sont ainsi en quelque sorte et temporairement (sauf à ne pas se diffuser) des espèces de SDF, des "sans dictionnaire fixe". Par ailleurs, leur insertion n'est pas simultanée dans tous les dictionnaires qui paraissent presque simultanément. Ce qui jetterait nombre de gens dans des affres de perplexité s'ils consultaient plusieurs dictionnaires et se rendaient compte de ces divergences, mais c'est rarement le cas. Notons aussi que le dictionnaire (au singulier) auquel se réfèrent très souvent ces mêmes personnes ou d'autres n'est pas toujours la dernière édition ni même une édition récente, et pourtant leur foi dans le dictionnaire n'en est pas pour autant affectée,

comme si le lexique d'une langue n'évoluait pas.

2.2. Lexies françaises absentes des dictionnaires

Aucun dictionnaire ne prétend être exhaustif et incorporer la totalité du lexique français, pour de multiples raisons. On note d'abord, même si on assiste à l'inversion ou à la disparition de cette tendance, l'exclusion dans nombre de dictionnaires de mots considérés comme bas, grossiers, orduriers. Les " gros mots " étaient indésirables dans la plupart des dictionnaires. Des " gros mots " d'emplois aussi fréquents que *con*, *couillon* ou *merde* étaient proscrits. La libéralisation des mœurs a fait reculer ces interdits. Le respect des conventions a changé de nature, et c'est maintenant les mots ou emplois de mots à connotation sexiste ou raciste qui sont stigmatisés et qui peuvent poser de délicats problèmes de choix aux lexicographes. Faut-il incorporer et, si oui, comment faut-il traiter des mots comme *youpin*, *bougnoul*, *taspé*, etc. (*pétasse* en verlan pour parler d'une femme) déclarés tous trois inconnus par mon correcteur orthographique, qui adopte une position " politiquement correcte ", mais cela ne rend pas compte de la réalité des échanges langagiers à une époque. Il est vrai que, si le dictionnaire ne crée pas l'usage, la caution qu'il peut apporter à ces mots en les incluant dans sa nomenclature est susceptible de troubler le lexicographe et de lui poser des problèmes de conscience. Mais si, pour des raisons morales, et non par ignorance, les lexicographes rejettent ces mots, ce n'est pas pour autant qu'ils deviennent des néologismes. Ce respect de valeurs humanistes fondamentales n'est pas la seule source d'absence de mots non néologiques dans les nomenclatures.

Les contraintes dictionnaires liées au volume des ouvrages papier obligent à ne pas incorporer des mots considérés comme désuets, rares ou trop techniques, même si on peut encore les rencontrer dans des ouvrages anciens bien sûr, mais aussi sous la plume ou dans la bouche de certains émetteurs, dans certains types de situation. L'adjectif *amébée* employé lors d'une conférence sur la poésie a déconcerté nombre des auditeurs, même cultivés, mais ce terme, absent des dictionnaires monovolumaires courants consultés, est bien attesté dans le domaine littéraire, en particulier dans la poésie antique, avec les chants amébées. On peut faire la même constatation et la même remarque à propos du nom *diégèse*, et de l'adjectif correspondant *diégétique*, de la critique cinématographique et de la narratologie.

Parfois, encore, c'est la frilosité des maisons d'édition qui fait retarder l'incorporation de mots bien après qu'ils sont entrés dans l'usage. L'éditeur songe à sa clientèle qu'il ne veut pas s'aliéner et préfère souvent adopter une attitude prudente pour ne pas choquer ou déstabiliser son lectorat, qui est, en France, assez traditionaliste et peu enclin à l'innovation lexicale. Une anecdote personnelle illustre ce décalage entre la circulation et le moment de l'incorporation. Les dictionnaires à ma disposition dans ma jeunesse (*Larousse classique* en un vol. et *Larousse du XX^e siècle* en 6 vol.), soit ne contenaient pas *aberration*, soit ne lui donnaient que des sens scientifiques (astronomie, mathématique). L'utilisation de ce substantif pour dénommer quelque chose d'" irrationnel, déraisonnable " était absente, alors même que le mot circulait, au début des années 60, dans des milieux traditionnels peu enclins à néologiser. Cette distorsion entre les énoncés entendus et les informations du dictionnaire ne laissait de troubler l'enfant que j'étais. Voilà à la suite de quel type de traumatisme on devient lexicologue! *Traumatisme*, voilà un autre mot traumatisant, car seule une acception physique était consignée dans ces mêmes dictionnaires.

Ainsi l'absence d'un mot dans un dictionnaire ne signifie pas *ipso facto* qu'il soit néologique. On peut peut-être se consoler en se disant que ce phénomène est marginal et pas très gênant dans l'exploitation des dictionnaires comme corpus d'exclusion, puisque aucun Français n'ira chercher le sens des gros mots dans un dictionnaire et qu'ils seront peu nombreux à aller chercher les autres qui sont rares ou qui sont déjà en circulation. Ce décalage ne contrevient pas par ailleurs au principe selon lequel un mot qui est dans le dictionnaire ne constitue pas un néologisme. Mais cette conception largement partagée ne va pas sans difficultés.

2.3. La présence dans une nomenclature n'implique pas qu'il n'y ait pas néologisme

Au moins deux types de cas rendent suspect le principe de l'élimination automatique à partir d'un dictionnaire ou de plusieurs dictionnaires utilisés comme corpus d'exclusion de mots candidats au statut de néologismes.

D'une part, la création d'un homonyme est toujours possible : *rosacé* dérivé de l'adjectif de couleur *rose* n'est pas la même unité que le dérivé du nom *rosace*, terme d'architecture seul mentionné

dans les dictionnaires. L'adjectif de couleur est bien alors un néologisme et un néologisme par création formelle. Ce n'est pas en effet par une évolution de sens direct que l'on passe de la forme de la rosace à une sorte de couleur rose. Il y a d'ailleurs tout lieu de penser que l'auteur du *rosacé* adjectif de couleur (une lycéenne dans un commentaire composé) n'ait pas eu connaissance du terme d'architecture, assez rare en langue courante.

Dans cette voie des néologismes par créations formelles aboutissant à des formes homonymiques, l'article de Danielle Corbin "Homonymie structurelle et définition des mots construits : vers un dictionnaire dérivationnel" (1990) ouvre des perspectives stimulantes, même si le concept de néologie n'est guère pertinent pour cet auteur, qui place au centre de ses préoccupations de morphologue le lexique possible et non le lexique conventionnellement attesté. Mais, même si l'on pense qu'on ne peut pas négliger, pour de multiples raisons, l'opposition entre mots possibles et mots conventionnels, et que le concept de néologie est un vrai concept, pertinent pour l'étude du lexique, il n'en reste pas moins que l'étude du vocabulaire possible et l'étude de l'homonymie structurelle jettent un jour tout à fait nouveau sur le vocabulaire conventionnel. Illustrant sa théorie, largement homonymique par principe, d'une composante lexicale associative et stratifiée comprenant des règles de construction des mots (RCM) ainsi que des règles morphologiques de troncation par exemple, elle montre que la forme *antialcoolique* est susceptible de quatorze analyses formelles avec des significations différentes et que, sur ce nombre de possibilités fournies par le système de la langue, quatre sont conventionnellement attestées, qui devraient fournir autant d'entrées dans un dictionnaire puisque ce ne sont pas différentes acceptions d'un même mot, mais des mots différents. Pour ce qui nous intéresse présentement, il est tout à fait possible qu'un jour ou l'autre telle ou telle forme homonymique possible et non attestée soit employée et constitue dès lors un néologisme. Et même si ce sont des critères sémantiques qui nous indiquent une innovation (les sens disponibles auparavant ne correspondent pas à l'emploi en question), la néologie relève bien de la néologie formelle si elle correspond à une nouvelle structure et à une nouvelle analyse. On remarque par ailleurs que certaines circonstances favorisent les créations multiples, indépendantes les unes des autres, d'une même forme nouvelle. Ainsi, dans la même demi-journée, trois étudiants ont-ils créé, dans un devoir en temps limité, le même néologisme *examination*. J'ai également relevé, dans des hebdomadaires différents, à propos des mêmes manifestations culturelles, deux emplois de *one woman show* (pour un spectacle de Sylvie Joly) et deux de *two men show* (pour une séance de lectures de textes de Saint-Augustin par Gérard Depardieu et André Mandouze). Une source commune est peut-être à l'origine de ces deux derniers doublons, mais rien n'est moins sûr. En tout état de cause, la possibilité de créations multiples simultanées et indépendantes, comme *examination*, atteste la possibilité pour un locuteur de recréer un mot existant déjà depuis longtemps ou très récemment (et présent ou absent dans la nomenclature des dictionnaires).

N'ayons garde d'oublier, comme deuxième type de cas où le recours automatique au corpus d'exclusion est susceptible de provoquer une analyse erronée en ne retenant pas une lexie qui devrait l'être de notre point de vue, la toujours possible recréation de lexies dont l'existence était inconnue de celui qui l'émet. Des commentaires épilinguistiques accompagnent parfois les mots que l'émetteur croit avoir créés. Il peut s'agir d'unités contemporaines accidentellement inconnues du locuteur, du fait de leur rareté, de leur appartenance à un domaine de spécialité, etc. Mais il peut s'agir aussi d'unités qui ont existé dans la langue et qui ont disparu. Ce sont ces cas de recréations (*générer*, *décisionnaire*, etc.) que l'on a proposé de dénommer *paléologismes*, pour les différencier des archaïsmes, parce qu'à la différence de ces derniers, ils n'ont pas de charge sémantique préalablement attachée à eux.

2.4. Des limites fluctuantes

La frontière entre des extensions d'usage et la création de nouvelles acceptions ou d'homonymes est parfois difficile à tracer. Trois raisons principales à cela. Pour mesurer un écart, il faut un point de comparaison sûr. Or la consultation de plusieurs dictionnaires révèle que l'on ne dispose de rien de tel, puisque le nombre des entrées (dégrouper ou regrouper) et le classement des acceptions diffèrent largement d'un dictionnaire à un autre. En outre, Destutt de Tracy avait déjà fait remarquer que les emplois d'un même mot sont toujours différents (comme Héraclite avait dit qu'on ne se baignait jamais deux fois dans le même fleuve). Le problème qui se pose alors est de savoir à partir de quel degré de déviance on passe d'un nouvel emploi à une nouvelle acception,

voire à un homonyme. Par ailleurs, si la nouveauté s'établit par rapport au savoir intégré par un individu, le dictionnaire ne correspond au savoir lexical d'aucun individu réel, pas même le lexicographe.

3. Les matrices lexicales

C'est également la diversité, voire la cacophonie que l'on observe dans les typologies des néologismes et de leurs procédés de création. Après en avoir étudié un grand nombre et avoir procédé à une typologie des typologie, j'ai élaboré ma grille de classement, qui a évolué jusqu'à très récemment. La typologie que j'ai utilisée est fortement inspirée de celle de Jean Tournier, avec quelques modifications, en particulier quelques ajouts pour tenir compte de classes trouvées dans d'autres typologies et qui ne figuraient pas dans celle de Tournier, ou pour pouvoir incorporer des données que cette typologie ne prenait pas en compte.

Le choix du modèle de Jean Tournier comme base de mon classement obéit à plusieurs motifs. C'est un modèle fortement hiérarchisé (cinq niveaux) et fortement argumenté, dont la confection s'appuie sur la prise en compte de milliers d'items, avec comme objectif central l'étude des "matrices lexicogéniques". Le fait que la langue pour laquelle ce tableau a été établi soit l'anglais et non le français ne constitue pas un obstacle rédhibitoire, pas plus que ne le sont les menues variantes entre le tableau figurant dans le livre de 1985 et celui présenté dans le manuel de 1991.

Quelques commentaires s'imposent pour justifier des évolutions aboutissant à ce dernier état et signaler les modifications apportées au modèle de référence. Pour l'architecture d'ensemble, j'adopte l'opposition entre le groupe des matrices internes et la matrice externe qu'est l'emprunt. En revanche, aux trois grandes subdivisions qui sont opérées au sein des matrices internes — les matrices morpho-sémantiques, les matrices syntactico-sémantiques et les matrices purement morphologiques de réduction de la forme que sont les troncations et les siglaisons — j'en ai ajouté une quatrième, nommée, faute de mieux, pragmatique-sémantique, car elle met en jeu les connaissances prêtées aux allocutaires, pour les détournements de lexies. Associant du figé mémorisé et du nouveau avec l'introduction d'une modification quelle qu'elle soit, le détournement de lexies complexes et phrastiques, telles que des titres d'œuvres, des citations de classiques, des proverbes, etc., relèvent de la néologie, et ce d'autant plus que l'interprétation correcte ne peut se faire le plus souvent que par la reconnaissance de la lexie originale : *Liberté, égalité, parité* par exemple qui signifie que la parité (homme / femme) est une valeur républicaine et que c'est la forme moderne, actuelle de la fraternité à laquelle elle se substitue.

Au sein des matrices morpho-sémantiques par construction, j'ai isolé une matrice de néologie flexionnelle pour la création d'une forme inusitée d'un verbe défectif (ils *closirent*), d'une forme marquée de féminin d'un adjectif épïcène (*frétilloannes*), etc. Dans mes premiers tableaux, je la rattachais à la dérivation, mais j'ai décidé de la sortir de l'affixation pour être en conformité avec l'assomption d'une différence de statut des suffixes dérivationnels et des marques flexionnelles. Cette distinction conduit à considérer comme des conversions et non des dérivés inverses des mots comme *galop* tiré de *galoper*. La dérivation inverse, très rare et attesté dans *un auditeur sachant auditer*. Au sein des matrices dérivationnelles, je maintiens la matrice parasynthétique, car, malgré sa mise en cause par D. Corbin, à laquelle je souscris pour l'essentiel, j'estime que, dans certains cas rares, l'ajout d'un préfixe et d'un suffixe doit être simultané, comme dans *antichiraquisme primaire* ou *antijospinisme primaire*.

Aux créations onomatopéiques ou jouant sur les phonèmes j'ai ajouté des créations mettant en jeu la graphie : *peinctresse*, avec l'insertion d'un -c-, ou *ret* avec l'omission du -s final, présent même dans les rares emplois de ce mot au singulier.

Au sein des matrices syntactico-sémantiques par changement de fonction, j'ai inclus la néologie par changement de construction syntaxique et changement de combinatoire. Il ne s'agit pas de créations de ma part. Le *NLI* (XIX^e s.) et l'*HLF* font état de néologie syntaxique pour les changements de construction, essentiellement pour les verbes. Dans cette voie, il faut aller jusqu'à la néologie combinatoire, non plus syntaxique, mais lexicale. Certains mots en appellent d'autres qui ne se combinent qu'avec peu d'autres unités : *cochère* et *porte*, *aborigène* et *d'Australie*, *libidineux* et *propas*, *vieillard*, etc. Toute extension inhabituelle dans la combinatoire est alors sentie comme nouvelle et relève alors de la néologie, comme le pensait d'ailleurs le *Mercur* de France qui écrivait " il y a pire que la création de mots, il y a les accouplements bizarres de mots étonnés l'un de l'autre ".

Sans tenir compte du jugement axiologique, cette conception bien oubliée est tout à fait pertinente. Des modèles linguistiques récents, tels celui des classes d'objets ou la lexicologie explicative et combinatoire, donnent une assise scientifique à ces catégories de néologismes par combinatoire syntaxique et lexicale, utilisées au XIX^e siècle, d'une manière plus souvent polémique que scientifique, il est vrai.

À côté des matrices de changement de sens que sont la métaphore et la métonymie, il faut aussi faire place aux restrictions ou extensions de sens ainsi qu'aux autres sens figurés (oxymore : *un vrai-faux passeport*, *un vrai-faux interne*, euphémisme : *une escorteuse* pour *une call girl*, etc.).

Cette grille de classement des matrices lexicales, fondée sur une conception large et scalaire de la néologie, a fait l'objet d'une expérimentation, il y a quelques années, pour tester les fluctuations du sentiment néologique.

m a t r i c e s i n t e r n e s	morpho- sémantiques	construction	Affixation	préfixation
				suffixation
				dérivation inverse
				parasynthétique
			flexion	
			compo- sition	composition synapsie quasimorphème mot valise
	imitation et déformation		onomatopée fausse coupe jeu graphique paronymie	
	syntactico- sémantiques	changement de fonction	conversion	
			combinatoire syntaxique/lexicale	
		changement de sens	métaphore métonymie autres	
	morpho- logiques	réduction de la forme	troncation siglaison	
	pragmatique		détournement	
	matrice externe			emprunt

4. Les fluctuations du sentiment néologique

La fluctuation du sentiment néologique est un problème qui est loin d'être vain et qui ne constitue pas une simple spéculation théorique sans conséquences réelles. L'expérience montre en effet qu'il existe des distorsions importantes dans l'identification des néologismes. Ainsi l'expérience conduite il y a plus de trente ans par une communauté de linguistes aboutissait à la constatation d'une grande dispersion des résultats et à l'existence de zones néologiques, au statut mal défini et bien flou. L'enquête que nous avons menée, en 1999, en triple aveugle sur une œuvre littéraire (*La parenthèse de sang* de Soni Labou Tansy) a essayé de confirmer le statut scalaire et non discret du concept de néologisme, et la variation de l'identification des néologismes en fonction de deux facteurs, l'un lié à des sensibilités propres à chaque locuteur et l'autre lié aux matrices lexicales. Les conclusions sur le deuxième point sont plus solides que les premières. Il ne fait guère de doute que les néologismes créés par telle ou telle matrice sont mieux identifiés que ceux produits par telle ou telle autre matrice. Dans le groupe de tête, on trouve les mots-valises, les conversions et les mots composés. Peuvent être regroupées dans un deuxième ensemble les matrices par déformation, les détournements et les emprunts. En bas de l'échelle du sentiment de "néologisme" viennent les trois matrices sémantiques au sein desquelles vient s'insérer une matrice de changement de fonction, l'innovation combinatoire. L'échelle proposée à l'issue de cette enquête est trop dépendante du corpus sur lequel le travail a été conduit pour être extrapolée et considérée comme l'échelle de néologisme des matrices lexicales du français contemporain. Celle-ci ne pourra être établie qu'après d'autres enquêtes du même type, menées par nous ou par d'autres, une fois qu'on parviendra à une stabilisation des résultats, si toutefois, comme je l'espère, on y parvient. À défaut d'arriver à une échelle complètement stable, avec des écarts toujours identiques et suffisamment nets entre les matrices, il est tout de même assez probable qu'on puisse établir plusieurs niveaux hiérarchiquement ordonnés, en distinguant de grands

paquets : les matrices où il y a quasiment toujours unanimité, celles où règnent les plus grands désaccords et celles qui occupent une ou des places médianes. Des fluctuations minimales entre telle ou telle matrice empêcheraient peut-être de fixer un ordre précis et fixe, mais cela ne remet pas en cause le principe et ne constitue pas un véritable handicap.

Le premier facteur de variation, celui qui est lié à l'individualité de l'enquêteur-collecteur, mériterait des études plus approfondies. Notre enquête, comme celle de nos prédécesseurs, a été conduite au sein d'une communauté homogène d'universitaires professionnels de la langue française. Les discordances sont liées en partie à des facteurs extérieurs (les conséquences que l'adoption d'une conception large de la néologie aurait sur d'autres travaux menés par un des trois expérimentateurs), en partie à des imbrications entre plusieurs matrices : l'un peut voir un néologisme par métaphore là où un autre voit une innovation dans la combinatoire syntaxique. Le choix de privilégier celle-ci au détriment de celle-là est purement personnel, mais, plus profondément, la décision s'appuie sur des postulats théoriques plus ou moins conscients et bien explicités à propos du statut de l'unité lexicale dans la grammaire d'une langue. Le choix de privilégier les matrices sémantiques ou les matrices syntaxiques pour expliquer l'aspect nouveau de telle ou telle lexie n'est pas innocent.

Mais une autre direction doit encore être explorée dans la recherche des causes de la variation de la reconnaissance des néologismes : celle qui tient à l'identité de l'individu, son appartenance socioculturelle, sa classe d'âge, son origine géographique, etc. De ce point de vue, mais ce n'est pas le seul, la néologie a partie liée avec la sociolinguistique. À ma connaissance aucune enquête ni aucun travail de recherche n'ont été conduits pour tenter d'identifier, voire de mesurer, les interactions entre des critères sociologiques, et plus particulièrement socioculturels, dans l'identification et l'appréciation des phénomènes d'innovation lexicale, problème dont il faut bien noter qu'il est différent de celui de la variation des néologismes émis en fonction de facteurs sociologiques, ce qui constituait, rappelons-le, une de nos hypothèses de départ. Il faudrait réfléchir à un protocole d'enquête qui permette de livrer des résultats fiables, non biaisés par la situation d'enquête, et cela est sans doute assez délicat à mettre au point et à appliquer. J'attends donc beaucoup du travail que l'Observatoire de la Néologie pourra faire en ce domaine. La confrontation de sentiments néologiques divers conduira à reprendre des enquêtes du type de celle conduite à Limoges. Cela sera d'autant plus nécessaire qu'il faudra délibérer sur l'incorporation et le traitement des néologismes qui seront adressés à l'Observatoire par des correspondants extérieurs, mais dont le caractère néologique ne sera peut-être pas toujours évident. Ce problème est d'autant plus difficile à résoudre que la néologie est un concept scalaire et non discret, et que se pose le problème de l'endroit où placer la limite. Un des indices de la "néologisme" réside dans les intentions, avouées ou subodorées, des locuteurs proférant un néologisme et dans les effets produits sur les récepteurs.

5. La diversité des rôles "supposés" des néologismes

Un aspect pragmatique des néologismes réside dans la ou les fonctions qu'entendent leur faire jouer leurs énonciateurs et l'effet qu'ils produisent réellement sur leurs auditeurs interprétants. Les effets produits correspondent ou non à des effets recherchés. Les néologismes reconnus par un interprétant lui demandent un travail spécifique — et supplémentaire — d'interprétation : il faut construire un sens puisqu'il n'y en a pas de disponible en mémoire, et on ne peut manquer de s'interroger sur les raisons de l'émergence du néologisme.

Il y a lieu en effet de s'interroger sur la place et le rôle des néologismes dans les échanges, ceux qu'on cherche à leur faire jouer et ceux dont les interprétants font l'hypothèse. Des décalages entre les intentions et les effets réellement produits sont tout à fait possibles. Là encore les concepts développés dans *La fuite du sens*, dans la construction du sens dans l'interlocution, sont tout à fait pertinents pour l'analyse des entités spécifiques que sont les néologismes. Du côté de la fuite du sens à gauche, même le plus motivé, conscient, voulu des néologismes comporte une part d'ombre dans le faisceau causal qui suscite son émergence, d'une part, parce qu'on ne peut être sûr d'avoir fait le tour de toutes les pressions qui s'exercent au sein du faisceau causal responsable de sa création, et, d'autre part, parce que les raisons que l'on peut identifier sont elles-mêmes le résultat d'autres raisons antérieures et ainsi de suite, sans limite assignable à cet enchaînement de causes. Dans la plupart des cas, l'obscurité sera encore plus grande et, vers une autre extrémité de l'échelle, l'émetteur peut même être surpris par son dire et les créations qui se font, pour ainsi dire, à son insu, si ce n'est contre son gré. Peuvent se manifester alors des repentirs, des regrets qui ne pourront cependant pas faire que ce

qui a été proféré ne l'ait pas été. Le poids du mot lâché, et celui du néologisme est particulièrement net, est incontestable et non rattrapable.

Du point de vue de la fuite du sens à droite, on ne peut jamais être sûr de l'interprétation qui va être faite d'un néologisme. Des différences peuvent se manifester tant dans la construction du signifié que dans l'appréciation que l'on porte sur lui, et peut-être encore plus sur les intentions que l'on prête à son émetteur pour cette émission.

Un néologisme ciselé par son auteur qui souhaite lui faire jouer un rôle positif dans le sens de son message ou dans l'idée qu'il veut transmettre de lui-même à autrui peut aboutir à un résultat inverse en étant considéré par un ou plusieurs des interprétants comme relevant du charabia dû à un défaut de maîtrise de la langue par le locuteur.

Inversement, on peut trouver du charme et de l'à propos à des néologismes probablement involontaires et " fautifs " tel l'*incondition humaine* pour une condition humaine qui n'est pas digne de ce nom. Il s'agit d'un commentaire lu dans une copie à propos du statut des poètes assimilé à celui des chiens de rue dans un poème en prose de Baudelaire.

L'ironie manifestée par Philippe Meyer dans la citation de néologismes qu'il juge ridicules et dont il se gausse implicitement dans un jeu de surenchère en fabriquant lui-même, sur le même modèle, de plus ridicules encore, a sans doute dû échapper à quelques-uns des auditeurs mal réveillés de ses chroniques matutinales sur France Inter. L'adjectif néologique *déjeunatoire* figurant sur un carton d'invitation à une " réception amicale avec buffet déjeunatoire " irrite le chroniqueur qui manifeste sa mauvaise opinion sur ce mot ridicule qui fait pléonasme avec *buffet* en proposant de créer parodiquement les adjectifs *buffétatif* et *digestatoire* comme épithètes de *déjeuner* et *réception* respectivement : " déjeuner buffétatif " et " réception digestatoire ".

Le badge " carburologie ", accroché à la blouse blanche d'un mécanicien dans un garage automobile et sans doute censé valoriser les compétences de celui qui le portait, a provoqué chez celui qui m'a transmis cet exemple un sourire amusé et la création ironique de *carburiatre*. Là encore la surenchère vaut condamnation implicite. Voilà un bel " échec " de la communication.

Plusieurs types de classement des fonctions attribuables aux néologismes peuvent être proposés. Je renvoie à ceux que j'ai établis dans des travaux antérieurs, un article dans *Les Cahiers du CIEL* et le chapitre 9 de *La néologie en français contemporain*. Je me contenterai ici de citer quelques causes probables de l'émergence de néologismes, autres que la dénomination de nouveaux objets et concepts qui est toujours invoquée, mais qui ne correspond pas à la majorité des néologismes recueillis en langue courante. En outre si le néologisme se veut, au niveau du signifiant, la gage d'une nouveauté au niveau du signifié, la réalité de ce dernier est parfois sujette à caution. Les journalistes de *Télérama* ont ainsi reconnu, quelques décennies plus tard, leur échec dans l'imposition du qualificatif *nouveau naturel* pour un mouvement cinématographique dont ils avaient cru percevoir l'émergence au début des années 70.

Ce sont parfois des objets anciens qui sont rebaptisés. La plupart du temps, cette renomination s'effectue sous la pression de nouvelles inventions : les *lave-vaisselle* ont fait renommer *lave-linge* nos anciennes machines à laver, ou disques noirs ou disques vinyle nos anciens disques depuis l'apparition des disques compacts. J. Pohl a astucieusement proposé d'appeler néologismes à rebrousse-temps ces créations lexicales.

Le principe d'économie est aussi à l'origine de nombre de néologismes. Leur création évite au locuteur la tâche d'une recherche d'une paraphrase ou d'une reformulation pour n'employer que des mots conventionnels. Qualifier de *pélicanesque* une situation est plus rapide et économique que la déclarer émouvante comme celle du pélican qui se sacrifie en nourrissant ses petits de ses propres entrailles.

Un locuteur ne trouve parfois pas adéquats les mots qui se présentent à son esprit pour dénommer l'objet de son propos. Il recourt alors à des approximations " c'est une sorte de, ça ressemble à ". Dans ce travail de recherche du mot juste pour dire exactement ce qu'il a en tête, le locuteur peut émettre un néologisme. Cette situation rappelle une formule utilisée par R.-L. Wagner (1969) qui, à propos des néologismes littéraires collectés dans l'ouvrage de Maurice Rheims, pense qu'un des rôles des néologismes est d'" inclure un peu de ce qui, dans l'univers, se perd à jamais, faute d'un nom qui permette de le faire passer dans le discours ". C'est alors le souci d'exactitude qui constitue le moteur de la néologie.

La pression du contexte syntaxique conduit à adapter un mot que l'on a présent à l'esprit, mais

dans une catégorie grammaticale inappropriée. Le locuteur est conduit à procéder à ce que j'ai proposé d'appeler une opération de transcatégorisation, en recourant à la suffixation, à la préfixation, à la dérivation inverse, à la conversion, etc. comme dans, respectivement, *onctuosifier*, *entarté* ou *enratatouillé*, *auditer* de " un auditeur sachant auditer ", *sévère* et *esclave* dans " ça m'esclave sévère " (" j'en suis très dépendant "), etc.

Des locuteurs cherchent également à capter l'attention de leur auditoire en utilisant des néologismes qui ne passent pas inaperçus et qui frappent les esprits. Les slogans publicitaires en comportent un nombre non négligeable, et il est aussi remarquable de noter leur sur-représentation dans les titres ou sous-titres d'articles où ils jouent un rôle d'accroche.

La néologie a également été mise à contribution pour enrichir et illustrer la langue française, comme cela été conseillé par les poètes de la Pléiade, au XVI^e siècle. À l'époque contemporaine, toute l'œuvre romanesque de Richard Jorif vise à illustrer les multiples facettes et richesses de la langue française, en faisant appel tant à des mots ou expressions rares ou oubliés et remis en circulation qu'à des créations ou à des utilisations de créations d'autrui.

Conclusion

Les quelques points relatifs à la néologie passés en revue montrent la richesse et la diversité des faits qu'aucun traitement purement automatique ne serait capable de traiter. L'esprit de finesse ne peut être évacué au seul profit de l'esprit de géométrie. Cela ne veut pas dire pour autant que ce domaine relève de la pure intuition. Les questions que l'on est amené à se poser montrent en effet que c'est moins le concept de néologie qui est mal défini et qui pose problème que l'insuffisance des descriptions du fonctionnement réel des lexies. C'est donc le progrès dans ces descriptions systématiques, à l'aide des classes d'objet et dans la combinatoire entre autres, qui permettra de prendre des décisions plus faciles et plus motivées. Il reste que ce domaine d'études ne sera jamais conduit jusqu'à son terme puisque le corpus de données est sans cesse renouvelé avec l'apparition de nouvelles unités. Mais ce n'est pas la seule manière de constituer un domaine ouvert. Ces études dépassent en effet le cadre même de la lexicologie ou de la lexicographie, car ce sont toutes les branches de la langue et des sciences du langage qui sont peu ou prou concernées par l'apparition néologique. Loin d'être un enfermement le travail sur la néologie est une ouverture.

Bibliographie

Une bibliographie de la néologie est consultable sur le site www.eila.jussieu.fr/recherche/neologie/

- BRUNOT F., *Histoire de la langue française*, Paris, A. Colin, 1905-1943, rééd. 1966.
- CORBIN D., " Contradictions et inadéquations de l'analyse parasynthétique en morphologie dérivationnelle ", *Théories linguistiques et traditions grammaticales*, A.-M. Dessaux-Berthonneau, coll. " Linguistique ", Lille, 1980, pp. 181-224
- CORBIN D., " Homonymie structurelle et définition des mots construits, vers un dictionnaire dérivationnel ", *Actes du colloque La définition nov. 1988 c/* , *La définition*, CELEX, Larousse, 1990, pp. 175-192.
- GARDIN B., LEFEVRE G., MARCELLESI C., MORTUREUX M.-F., " A propos du sentiment néologique ", *Langages* n° 36, 1974, pp. 45-52.
- GRUNIG B.-N. et R., *La fuite du sens*, Paris, coll. LAL, Hatier-Credif, 1985.
- GRUNIG B.-N., " Système peu structural et parole fort dialogique ", *La linguistique* n° 2 , fasc. 1, 1989 (a), pp. 61-73.
- GRUNIG B.-N., " Structure et processus ", *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, t. XCI (1996), fasc. 1, pp. 37-53.
- NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ, en 7 volumes, 1898-1907.
- POHL J., " Néologie à rebrousse-temps ", *Cahiers de lexicologie* n° 63, 1993, pp. 99-112.
- PRUVOST Jean, " La traque des mots *néologisme* et *néologie* dans les dictionnaires monolingues monovolumaires français de la fin du XVII^e s. jusqu'au début du XXI^e s. ", *L'innovation lexicale*, J.-F. Sablayrolles éd., Champion, 2003, pp. 181-205.
- PRUVOST Jean et SABLAYROLLES Jean-François, *Les néologismes, Ques sais-je ?*, PUF, 2003.
- REY A., " Néologisme, un pseudo concept ? ", *Cahiers de lexicologie* n° 28, 1976, pp. 3-17.
- SABLAYROLLES J.-F., " Fonctions des néologismes ", *Cahiers du C.I.E.L. 1993, Lexique et construction du discours*, UFR E.I.L.A., Paris-7, pp. 53-94, Paris, 1993.

SABLAYROLLES J.-F., *La néologie en français contemporain* “ examen du concept et analyse de productions néologiques récentes ”, coll. Lexica Mots et Dictionnaires, H Champion, (Slatkine), 2000.

SABLAYROLLES J.-F., “ Le sentiment néologique ”, *L'innovation lexicale*, J.-F. Sablayrolles éd., Champion, 2003, pp. 279-295.

TOURNIER J., *Introduction descriptive à la lexicogénétique de l'anglais contemporain*, Paris-Genève, Champion-Slatkine, 1985.

TOURNIER J., *Précis de lexicologie anglaise*, Nathan, 1991.

WAGNER R.-L., Préface au *Dictionnaire des mots sauvages* de M. Rheims, Paris, Larousse, 1969.